

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Mitzic/Mort suspecte : Émile Thierry Owono aurait-il tué son compagnon de chasse ?

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

LES faits selon lesquels Gildas Ndong Ebanenga aurait trouvé la mort à la suite de la charge d'un éléphant, pendant une partie de chasse dans la forêt de Mindzi, dans le département de l'Okano, passeraient mal auprès de la justice. Aussi, après la reconstitution des faits en compagnie d'Émile-Thierry Owono, le compagnon de chasse du défunt, les enquêteurs, peu convaincus de son argumentaire, l'ont déféré devant le parquet, le 26 juin 2023, où un juge d'instruction l'a placé sous mandat de dépôt à la prison du Peloton.

D'après une source judiciaire, le drame remonterait au 24 juin dernier. Vers 16 heures, Gildas Ndong Ebanenga et Émile-Thierry Owono décident d'aller chasser du côté de Mindzi, une bourgade située à environ 15 km de Mitzic. Après plus de deux heures de marche dans la

forêt communautaire, les deux hommes seraient tombés nez à nez avec une femelle éléphant et son petit. Mais en tentant de prendre la fuite, Gildas Ndong Ebanenga aurait été attaqué par le pachyderme. En revenant auprès de son compagnon de chasse, Émile-Thierry Owono dit l'avoir trouvé affalé et blessé grièvement. C'est alors qu'il décide ensuite de regagner Mindzi. Sauf que les parents croient difficilement à la thèse d'une charge mortelle de la part de l'éléphant. D'où le dépôt d'une plainte relativement à ce qu'ils considèrent comme une mort suspecte. Aussi, l'investigation confiée à la Direction générale des recherches (DGR) conduit les Officiers de police judiciaire (OPJ) à entendre le chasseur survivant. Qui plus est le seul témoin de la tragédie.

À la faveur de l'audition d'Émile-Thierry Owono, les limiers auraient ainsi relevé de nombreuses incohérences. Mieux, sur le corps qui aurait été déplacé de la scène de crime sans la présence des

agents compétents, un médecin de l'hôpital de Mitzic aurait constaté des plaies, qui n'auraient rien à voir avec une possible charge d'éléphant. D'autant que si c'était le cas, d'après l'enquête, les dégâts auraient été bien plus manifestes sur la dépouille. Plus curieux encore, les vêtements du regretté Gildas Ndong Ebanenga n'étaient même pas en lambeaux. "Manifestement, toutes ces incohérences sont à l'origine du placement sous mandat de dépôt du mis en cause", indique une source judiciaire proche du parquet.



Photo: Alexis Ndong

Émile-Thierry Owono peu de temps avant d'être incarcéré au Peloton.

Le clin d'œil de *lybek*



SEEG

COMMUNIQUE

Opération De Recouvrement Des Impayés A Libreville



La SEEG informe sa clientèle qu'elle procédera du 1^{er} au 31 juillet 2023 à une opération de recouvrement des impayés à Libreville.

A cet effet, les clients en impayés sont invités à se rapprocher le plus rapidement possible de nos agences commerciales pour s'acquitter de leurs impayés.

Dans le cas échéant, la SEEG procédera à la suspension des fournitures et/ou à la résiliation des contrats d'abonnement, conformément aux règlements et procédures en vigueur. Les factures sont disponibles dans toutes les agences commerciales.

Aussi, pour toute consultation du montant de la facture ou des impayés, contactez notre Centre Services Clients au 011 76 73 73.

Par ailleurs, les clients peuvent effectuer le règlement de leurs factures ou impayés via le service Mobilefactory (AIRTELMONEY, MOOVAFRICA, BGFIMOBILE).

La SEEG remercie sa clientèle de sa bonne compréhension.

La Direction Communication

Contact média : 011 76 79 19

Facebook : @SEEG01